

Qu'est-ce que l'homme ?

LEÇON
QUATRE

L'ALLIANCE DE GRÂCE



THIRD MILLENNIUM

MINISTRIES

Biblical Education. For the World. For Free.

© 2015 par Third Millennium Ministries

Tous droits réservés. Aucune partie de ce document ne peut être reproduite dans un but lucratif, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, sans l'accord préalable de l'auteur, Third Millennium Ministries Inc., P.O Box 300769, Fern Park, Florida 32730-0769 à l'exception de courtes citations destinées à des articles, des recensions, ou des travaux académiques.

Sauf autre indication, toutes les citations bibliques sont celles de la Nouvelle Version Second Révisée, Alliance Biblique Universelle 1992.

AU SUJET DE THIRD MILLENNIUM MINISTRIES

Fondée en 1997, Third Millennium Ministries est une association chrétienne à but non lucratif, qui se consacre à offrir une formation Biblique, entièrement gratuite, pour le monde entier. En réponse au besoin grandissant d'une formation solide et biblique pour les leaders de la planète, nous avons pu, grâce à des dons, créer un programme théologique multimédia facile à utiliser. Ecrit en anglais, il est déjà traduit en partie dans 4 langues principales, à savoir, en espagnol, en russe, en chinois (mandarin), en langue arabe—et maintenant en français. Ce programme a déjà été largement distribué à de nombreux leaders chrétiens qui en ont le plus besoin mais qui n'ont pas la possibilité ni les moyens de se payer une formation théologique traditionnelle. Toutes les leçons sont écrites, conçues et produites par notre équipe, et sont créés dans le style et avec la qualité de la chaîne télévisée « The History Channel ». Cette formation de leaders chrétiens, à la fois unique et économique, a déjà fait ses preuves à travers le monde. Nous avons reçu le prix d'excellence de « Telly Award » pour le meilleur programme vidéo dans la catégorie Education et animation, et notre curriculum est actuellement utilisé dans plus de 150 pays. Le programme de Third Millennium est sous forme de DVD et de texte écrit, il est accessible via internet, la télévision satellite et la diffusion par radio et télévision.

Pour plus d'informations concernant notre ministère et pour savoir comment vous pouvez vous impliquer avec nous, nous vous invitons à nous rendre visite à <http://thirdmill.org>.

Qu'est-ce que l'homme ?

Leçon Quatre

L'Alliance de Grâce

Sommaire

I. Introduction.....	2
II. Le conseil éternel de Dieu.....	3
A. Dans le temps	4
B. Dans la Trinité	4
C. Dans les faits	6
III. La providence	8
A. Le péché	8
B. Le médiateur	11
IV. Les éléments de l'alliance	15
A. La bienveillance de Dieu	15
B. La loyauté des hommes	17
C. Les conséquences	21
V. L'administration de l'alliance.....	23
A. Adam	24
B. Noé	25
C. Abraham	25
D. Moïse	26
E. David	27
F. Jésus	27
VI. Conclusion	30

INTRODUCTION

Au XIXe siècle, Charles Dickens a publié son roman, *Un conte de deux villes*. Vers la fin de l'histoire, le personnage principal se trouve en prison, où il attend d'être exécuté. Mais finalement, il échappe à son exécution grâce à la ruse de quelqu'un d'autre, un homme libre, qui échange son identité contre la sienne. Le prisonnier retrouve la liberté, tandis que l'homme qui a pris sa place volontairement est exécuté. Ce scénario ressemble de près à ce qui se passe pour les croyants dans l'alliance de grâce. La chute de l'humanité dans le péché nous condamne tous à la peine de mort. Mais dans l'alliance de grâce, Jésus s'est fait notre médiateur et notre représentant. Et à ce titre, il a accompli ce que nous ne pouvions accomplir nous-mêmes. Il a fait disparaître notre condamnation à mort, en mourant sur la croix à notre place. Et par son obéissance, il a obtenu pour nous toutes les bénédictions de Dieu qui étaient prévues dans l'alliance. Au lieu de mourir dans nos péchés, nous pouvons donc vivre en Christ, par la grâce de Dieu.

Ceci est la quatrième leçon de notre série intitulée : « *Qu'est-ce que l'homme ?* », une série qui s'intéresse à l'anthropologie biblique. Nous avons intitulé cette dernière leçon : « L'alliance de grâce », parce que nous allons réfléchir à la relation d'alliance que Dieu a voulu établir avec les hommes, par sa grâce, après la chute de l'humanité dans le péché.

Au début, Dieu a conclu une alliance avec l'humanité à travers Adam ; c'est ce qu'on appelle généralement « l'alliance des œuvres ». Cette alliance pouvait conduire les hommes à la vie éternelle. Mais Adam a enfreint les termes de cette alliance, et par conséquent, toute l'humanité a été assujettie à la malédiction du péché. Heureusement, Dieu ne nous a pas abandonnés à notre condition pécheresse. Bien au contraire, il a fait d'autres promesses, destinées à régir sa relation avec les hommes, et il a formalisé ces promesses dans une alliance que les théologiens appellent généralement « l'alliance de grâce ». La *Confession de foi de Westminster*, article 7, paragraphe 3, nous décrit l'objet de l'alliance de grâce, en disant ceci :

Le Seigneur a bien voulu [...] conclure une seconde alliance, généralement nommée « l'Alliance de grâce ». Dans cette Alliance, il offre gratuitement aux pécheurs la vie et le salut par Jésus-Christ, requérant d'eux la foi en celui-ci afin d'être sauvés.

Quand la confession de foi dit que cette alliance est « généralement nommée » l'alliance de grâce, ce qui est sous-entendu, c'est que cette expression provient de la théologie plutôt que de la Bible. Mais cela ne devrait pas nous inquiéter pour autant, puisqu'il existe d'autres termes que nous employons couramment, mais qui ne sont pas dans la Bible, comme le terme de « Trinité ». Les idées, par contre, qui sont renfermées dans cette expression, « alliance de grâce », s'enracinent profondément dans les Écritures.

Si nous avons foi en Jésus, la foi qui sauve, l'alliance de grâce répare les dommages que nous avons subis suite au péché d'Adam. Et elle le fait en nous présentant le pardon et la rédemption, sur la base de la miséricorde de Dieu en Christ.

Cette leçon sur « L'alliance de grâce » sera divisée en quatre parties. D'abord, nous allons réfléchir à son origine dans le conseil éternel de Dieu. Ensuite, nous verrons les circonstances de sa mise en application du point de vue de la providence. Troisièmement, nous expliquerons quels sont les éléments de l'alliance de grâce. Et enfin, quatrièmement, nous parlerons de l'administration de l'alliance dans l'histoire. Commençons par voir le rapport entre l'alliance de grâce et le conseil éternel de Dieu.

LE CONSEIL ÉTERNEL DE DIEU

L'alliance de grâce tire son origine du plan conçu par Dieu de toute éternité, que les théologiens appellent « le conseil éternel de Dieu », ou « le décret éternel de Dieu ». Du point de vue du décret éternel de Dieu, l'alliance de grâce procède d'un accord conclu dans l'éternité entre les différentes personnes de la Trinité.

Même avant la création du monde, Dieu savait que le genre humain tomberait dans le péché. Et compte tenu de cette réalité, Dieu a élaboré un plan pour nous sauver. Dans ce plan, les trois personnes de la Trinité se sont engagées à accomplir différents aspects de notre salut. La théologie évangélique, dans sa diversité, n'est pas tout-à-fait unanime sur la nature précise de leur rôle à chacun. Mais tous les chrétiens évangéliques sont au moins d'accord sur le fait que Dieu avait prévu de racheter les pécheurs, par le Christ qui devait mourir à leur place.

Au tout début de l'histoire, au tout début de la création, Dieu avait déjà prévu ce qu'il allait faire de l'homme. [...] Par conséquent, le projet d'envoyer Jésus comme rédempteur, comme celui qui résoudrait le problème du péché, ce n'est pas une idée que Dieu a eue après coup. [...] Et c'est ce qu'on voit dans la Bible : dès le début, Dieu a déjà désigné la postérité de la femme ; c'est cette postérité qui va écraser la tête du serpent et qui va vaincre le péché. Cette postérité, cette semence de la femme, c'est une référence à la naissance de Jésus-Christ telle qu'on la connaît dans l'histoire de Noël. [...] Et tout cela correspond au projet de Dieu, conçu de toute éternité.

— Prof. Mumo Kisau

Dans cette leçon, nous allons aborder le conseil éternel de Dieu tel qu'il se rapporte à notre rédemption, en nous concentrant sur trois aspects importants. D'abord, nous allons essayer de situer le décret de Dieu dans le temps. Ensuite, nous verrons que dans la Trinité, par rapport à l'accomplissement du plan de Dieu, différents rôles sont assignés aux différentes personnes. Enfin, nous verrons comment le conseil éternel de Dieu s'accomplit dans les faits, à travers l'alliance de grâce. Commençons par situer le décret de Dieu dans le temps.

DANS LE TEMPS

Dieu a le projet de racheter de nombreux êtres humains de la corruption et des conséquences du péché ; et ce projet, Dieu l'a conçu avant même de créer l'univers. C'est un projet qui remonte à l'éternité passée, comme on le voit par exemple dans Éphésiens, chapitre 3, verset 11, où il est mentionné « le dessein éternel » de Dieu, qui s'est accompli dans l'histoire par le Christ-Jésus. Dans 2 Thessaloniens, chapitre 2, verset 13, il est dit que nous avons été choisis pour le salut « dès le commencement ». Et dans 2 Timothée, chapitre 1, versets 9 et 10, il est question de la grâce qui nous a été donnée « avant les temps éternels ».

Prenons aussi, par exemple, ce que dit l'apôtre Paul dans Éphésiens, chapitre 1, versets 3 et 4 :

Le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus-Christ [...] nous a élus avant la fondation du monde, pour que nous soyons saints et sans défaut devant lui (Ephésiens 1.3-4).

Dans ce passage, Paul dit que notre rédemption a été décidée avant la fondation du monde. Dans Éphésiens, chapitre 1, verset 11, l'apôtre Paul ajoute encore ceci :

En lui, nous avons aussi été mis à part, prédestinés selon le plan de celui qui opère tout selon la décision de sa volonté Ephésiens 1.11).

Dans ce passage, comme dans un certain nombre d'autres passages du Nouveau Testament, le verbe qui désigne le décret de Dieu pour le salut des croyants est le verbe *proorizo* en grec [προορίζω]. C'est un terme qui est habituellement traduit par « prédestiner ». L'utilisation de ce verbe, dans ce contexte, veut dire que le décret de Dieu pour le salut des croyants a été ordonné d'avance, c'est-à-dire établi avant le début du monde et de l'histoire. Ce verbe, *proorizo* [προορίζω], est aussi employé dans des passages comme Romains, chapitre 8, versets 29 et 30, ou encore Éphésiens, chapitre 1, verset 5.

Il existe des traditions théologiques différentes, et toutes n'ont pas la même conception du conseil éternel de Dieu tel qu'il se rapporte au salut. Dans certains courants, on estime que Dieu n'a pas choisi des personnes spécifiques pour le salut, mais qu'il a simplement ordonné que tous ceux qui croiraient en Christ seraient sauvés. Dans d'autres courants, on dit que Dieu a regardé d'avance dans le temps pour voir qui croirait, et ainsi, dans l'éternité passée, il a pu désigner ces personnes dans son décret. Et d'autres théologiens affirment que Dieu a choisi d'avance des individus en particulier, sur la base de son bon vouloir, et que ce choix dans l'éternité passée garantit que ces personnes auront la foi en Christ. Quoi qu'il en soit, nous pouvons tous être d'accord au moins sur le fait que la décision de Dieu de sauver des pécheurs est ancrée dans son conseil éternel, et que cette décision remonte à avant la fondation du monde.

Nous venons de situer le conseil éternel de Dieu dans le temps ; voyons maintenant comment les rôles sont répartis dans la Trinité, pour ce qui concerne la réalisation de ce projet.

DANS LA TRINITÉ

Le projet éternel de Dieu de racheter des hommes implique la participation des trois personnes de la Trinité. Le Père est à l'origine de cet accord entre les personnes divines, en raison de son désir de racheter ses créatures de la malédiction du péché. L'Écriture dit que c'était le projet du Père, que de nous sauver. Par exemple, dans Éphésiens, chapitre 3, versets 10 et 11, l'apôtre Paul dit que le plan de Dieu, c'est :

Que la sagesse de Dieu, qui est infiniment diverse, soit maintenant manifestée [...] selon le dessein qu'il avait formé de tout temps, et qu'il a exécuté par Jésus-Christ notre Seigneur (Ephésiens 3.10-11).

L'apôtre Paul fait référence ici au plan du Père, « le dessein qu'il avait formé de tout temps », qui consiste à accomplir notre rédemption par Christ. On retrouve la même idée dans Éphésiens, chapitre 1, verset 4, dans 2 Thessaloniens, chapitre 2, verset 13, et dans 1 Pierre, chapitre 1, verset 20.

En accord avec le plan du Père, le Fils a consenti à ajouter à sa nature divine parfaite une nature humaine parfaite, afin de donner sa vie en rançon pour les pécheurs. C'est la raison pour laquelle, dans 2 Timothée, chapitre 1, verset 9, l'apôtre Paul dit que la grâce nous a été donnée en Christ « avant les temps éternels ». Le rôle du Fils est mentionné aussi, à cet égard, dans Jean, chapitre 17, versets 4 et 5.

Le conseil éternel de Dieu prévoyait le rôle du Père et le rôle du Fils, et il prévoyait aussi le rôle du Saint-Esprit. Celui-ci a accepté d'oindre le Fils et de l'habiliter à accomplir son œuvre, et aussi d'appliquer le salut à ceux qui seraient rachetés par le Fils. Voici ce que dit l'apôtre Paul, dans 2 Thessaloniens, chapitre 2, verset 13 :

Quant à nous, frères bien-aimés par le Seigneur, nous devons continuellement rendre grâces à Dieu à votre sujet, car Dieu vous a choisis dès le commencement pour le salut, par la sanctification de l'Esprit et par la foi en la vérité (2 Thessaloniens 2.13).

Dans ce passage, l'apôtre Paul affirme que le choix du Père a été fait dès le commencement, c'est-à-dire avant même la création. Et ce projet impliquait l'œuvre de l'Esprit-Saint, qui a accepté de réaliser en nous la sanctification nécessaire à notre salut. De plus, le titre de Seigneur, dans ce passage, fait certainement référence à Jésus, de sorte que les trois personnes de la Trinité sont mentionnées ici.

Les trois personnes de la Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, sont impliquées dans notre salut. Le Père a planifié notre salut dans l'éternité passée, il a choisi son peuple en dépit de ce que nous serions, il nous a élus par sa grâce, élus en Christ, et il a conclu un accord avec le Fils, un accord qui prévoyait que le Fils viendrait nous racheter. Et le Père nous a donnés au Fils, comme le dit Jésus lui-même dans Jean, chapitre 17 ; le Père nous a donnés à Jésus dans l'éternité, avant même la création du monde. Et le Fils est venu, il a pris notre nature

humaine, il a réalisé l'obéissance que nous devons à Dieu mais que nous étions incapables de réaliser, il s'est offert lui-même en sacrifice, et il est ressuscité. Le Fils est venu comme celui qui accomplit notre salut. Le Père est le chef de projet ; il est celui qui planifie notre salut, et qui a donné le Fils. Le Fils, donc, est celui qui accomplit notre salut, et le Saint-Esprit est celui qui nous l'applique. Il est celui qui donne la vie à notre cœur de pierre, qui nous rend sensibles à la parole de Dieu, qui nous dispose à croire en Christ et à nous confier en lui, de façon à lui être unis pour notre salut.

— Dr. Dennis E. Johnson

Nous avons donc pu situer le conseil éternel de Dieu dans le temps, et ensuite, nous avons pu voir comment les rôles étaient répartis dans la Trinité ; maintenant, voyons comment le décret de Dieu s'accomplit dans les faits, à travers l'alliance de grâce.

DANS LES FAITS

Le conseil éternel de Dieu, c'est le plan de Dieu pour l'histoire. Et l'alliance de grâce accomplit une partie de ce plan. Les trois personnes de la Trinité ont toujours su que l'humanité tomberait dans le péché. Et elles ont toujours eu le projet de racheter de nombreux pécheurs par l'œuvre de Christ : sa vie, sa mort, son ensevelissement, sa résurrection et son ascension. Tout cela a été décrété dans l'éternité. Et ce plan a pris forme dans l'histoire à travers l'alliance de grâce.

Prenons, par exemple, le fait que Dieu a décrété notre rédemption en Christ, avant la création du monde. Mais il a ensuite réalisé ce décret par le moyen de l'alliance de grâce, en envoyant effectivement le Fils et le Saint-Esprit accomplir leur rôle. Le Père a aussi établi le Fils comme messie, ou Christ, ce qui était nécessaire à l'accomplissement de son œuvre de rédemption. Dans Actes, chapitre 2, verset 36, l'apôtre Pierre s'adresse aux Juifs, et leur dit ceci :

Dieu a fait Seigneur et Christ ce Jésus que vous avez crucifié (Actes 2.36).

Dans Jean, chapitre 5, verset 36, c'est Jésus lui-même qui dit ceci :

Les œuvres que le Père m'a donné d'accomplir, ces œuvres mêmes que je fais témoignent de moi que le Père m'a envoyé (Jean 5.36).

Un peu plus loin, dans Jean, chapitre 6, verset 38, Jésus ajoute encore :

Je suis descendu du ciel pour faire, non ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé (Jean 6.38).

De toute évidence, quand Dieu le Fils, Jésus-Christ, est venu faire son œuvre de salut, il était en train d'accomplir le plan du Père. Pour cela, le Père a aussi, dans les faits, donné son Esprit au Fils, et cela, sans mesure, comme on le voit dans Jean, chapitre 3, verset 34. Le Père a aussi donné au Fils une nature humaine parfaite, comme on le voit dans Hébreux, chapitre 10, verset 5.

De son côté, Dieu le Fils a accompli sa part du contrat, pour ainsi dire, en vue de racheter les hommes. Il a mis un voile sur sa gloire divine, il a pris une nature pleinement humaine, sans renoncer à sa nature pleinement divine, il a vécu une vie parfaite, et il est mort en expiation pour les péchés. Voici ce que dit l'apôtre Paul à ce sujet, dans Philippiens, chapitre 2, versets 5 à 8 :

Christ-Jésus, [...] dont la condition était celle de Dieu, [...] n'a pas estimé comme une proie à arracher d'être égal avec Dieu, mais il s'est dépouillé lui-même, en devenant semblable aux hommes ; après s'être trouvé dans la situation d'un homme, il s'est humilié lui-même en devenant obéissant jusqu'à la mort, la mort sur la croix (Philippiens 2.5-8).

Jésus s'est incarné dans le but précis de mourir sur la croix, pour nous sauver de nos péchés. Et dans 2 Timothée, chapitre 1, versets 9 et 10, il est dit que cette grâce qui est présentée aux pécheurs consiste en l'accomplissement du conseil éternel de Dieu. Prenons encore Hébreux, chapitre 2, versets 13 à 17, qui décrit cette réalité de la manière suivante :

[Jésus dit] : Me voici, moi et les enfants que Dieu m'a donnés. Ainsi donc, puisque les enfants participent au sang et à la chair, lui aussi, d'une manière semblable y a participé, afin [...] de faire par sa mort l'expiation des péchés du peuple (Hébreux 2.13-17).

Dans ce passage, l'auteur interprète une citation d'Ésaïe, chapitre 8, verset 18, en disant que le Fils, dans les faits, est venu pour mourir et pour faire l'expiation des péchés de tous ceux que le Père lui avait auparavant donnés, et cela, en accomplissement du décret éternel de Dieu. Il y a des affirmations similaires dans Romains, chapitre 8, versets 3 et 4, et dans Galates, chapitre 4, versets 4 et 5.

Et le Saint-Esprit aussi accomplit effectivement son rôle dans le plan de Dieu, conformément à son conseil éternel. Il a réalisé l'incarnation du Fils, et l'a habilité pour accomplir son œuvre, en opérant la conception de la nature humaine du Fils dans le sein de sa mère, Marie, comme cela nous est rapporté dans Matthieu, chapitre 1, verset 20, et dans Luc, chapitre 1, verset 34 et 35. Le Saint-Esprit a aussi rendu efficace la mort du Christ sur la croix, comme cela nous est dit dans Hébreux, chapitre 9, verset 14. Et il a aussi agi puissamment dans la résurrection du Christ, d'après ce que dit l'apôtre Paul dans Romains, chapitre 8, verset 11.

De plus, dans les faits, le Saint-Esprit continue perpétuellement d'accomplir son rôle qui consiste à nous appliquer le salut. Il régénère notre esprit, comme on le voit dans Jean, chapitre 3, versets 5 à 8, et dans Tite, chapitre 3, versets 5 à 7. Il nous assiste dans notre lutte contre le péché, comme on le voit dans Romains, chapitre 7, verset 6. Il nous

confère les dons spirituels qui viennent avec notre salut, d'après 1 Corinthiens, chapitre 12, verset 11. Et il scelle notre salut, comme cela nous est dit dans Éphésiens, chapitre 1, versets 13 et 14. Pour résumer, on pourrait dire que le Saint-Esprit est la personne de la Trinité qui rend possible, qui rend efficace, et qui applique l'œuvre rédemptrice du Fils dans le monde. Partout où la puissance de Dieu se manifeste, partout où le salut se réalise, le Saint-Esprit est en train d'agir pour accomplir, dans les faits, le conseil éternel de Dieu concernant notre rédemption.

Le conseil éternel de Dieu concernant notre rédemption est une réalité qui devrait nous procurer beaucoup de réconfort. Elle nous rappelle que les drames auxquels nous assistons dans l'histoire, y compris la mise à mort de Jésus-Christ, ne sont pas, pour Dieu, des problèmes difficiles à résoudre. Ce ne sont pas des crises accidentelles ou inattendues qui obligent Dieu à improviser. Ce sont plutôt des obstacles que Dieu a conçus lui-même dans le but d'accomplir son grand projet de rédemption. Quoi qu'il nous arrive dans la vie (et beaucoup de choses horribles nous arrivent, et vont nous arriver), Dieu a un plan. Et ce plan va *infailliblement* aboutir pour nous au salut et à la gloire, par le moyen de l'alliance de grâce.

Nous avons donc pu repérer l'origine de l'alliance de grâce dans le conseil éternel de Dieu. Nous pouvons voir maintenant comment elle a été mise en place du point de vue de la providence.

LA PROVIDENCE

Par opposition au conseil éternel de Dieu, qui a été fixé *avant* la création du monde, la providence de Dieu, elle, représente l'œuvre de Dieu qui consiste à préserver et à gouverner la création *au cours de l'histoire*. La providence désigne toutes les interactions de Dieu avec l'univers, et ses interactions avec ses créatures et avec leurs agissements en particulier. Ainsi, quand on aborde la question de l'offre du salut comme une réponse de Dieu au péché de l'homme, c'est un point de vue, sur l'alliance de grâce, qui se rapporte à la providence.

Sous l'angle de la providence, donc, nous allons parler de l'alliance de grâce en examinant deux notions principales. D'abord, nous allons voir en quoi le péché de l'homme a rendu nécessaire l'alliance de grâce. Et ensuite, deuxièmement, nous verrons que Christ est le médiateur de l'alliance de grâce, et nous verrons ce que signifie ce rôle. Mais la question pour commencer, est : en quoi le péché de l'homme a-t-il conduit à la promulgation de l'alliance de grâce ?

LE PÉCHÉ

Historiquement, l'alliance de grâce est devenue nécessaire pour rendre à l'homme sa capacité de remplir le mandat culturel que l'on trouve dans Genèse, chapitre 1, versets 26 à 28. Comme on l'a vu dans une leçon précédente, Adam et Ève ont enfreint les termes de l'alliance de Dieu, en mangeant du fruit défendu, qui était le fruit de l'arbre de la connaissance du bien et du mal. En réponse à cette violation de l'alliance, Dieu a

maudit le genre humain. Ce que cela a voulu dire pour nous, c'est que notre être tout entier a été soumis à la corruption, nous nous sommes retrouvés séparés de Dieu et les uns des autres, et nous avons été condamnés à la mort physique et spirituelle.

Le genre humain méritait sans conteste toutes ces malédictions de Dieu. Mais le problème, c'est que Dieu avait créé les hommes à son image, pour qu'ils reflètent sa gloire, pour qu'ils gouvernent sa création, et pour qu'ils établissent son royaume céleste sur toute la terre. Or, dans notre condition déchue, nous ne pouvions pas remplir cette fonction de manière satisfaisante. Le fait d'être corrompus nous empêchait, non seulement de plaire à Dieu, mais même de *vouloir* lui plaire. Le fait d'être séparés de lui nous empêchait d'accueillir sa présence, et le fait d'être séparés des autres nous empêchait de coopérer pour établir la culture humaine partout dans le monde. Et la mort nous empêchait de connaître de manière durable les bienfaits du royaume de Dieu.

Mais Dieu ne nous a pas abandonnés dans notre misère. Il ne nous a pas laissés sans espérance. En réponse à ces problèmes incommensurables, Dieu nous présente sa solution : la rédemption. Il n'a pas épargné à Adam et Ève le jugement prévu dans son alliance. Mais il a limité ce jugement, du fait qu'ils ne sont pas morts immédiatement après avoir désobéi. Puis, Dieu leur a présenté sa grâce, en leur promettant la rédemption. Cette offre du salut est présentée au moment où Dieu maudit le serpent. Dans Genèse, chapitre 3, verset 15, Dieu dit ceci au serpent :

Je mettrai inimitié entre toi et la femme, entre ta descendance et sa descendance : celle-ci t'écrasera la tête, et tu lui écraseras le talon (Genèse 3.15).

En prononçant les jugements de son alliance, Dieu annonce en même temps qu'un descendant humain de la postérité d'Ève finira par écraser la tête du serpent. Il est dit dans Apocalypse, chapitre 12, verset 9, que ce serpent est Satan. Cette promesse, dans la Genèse, est donc une façon d'annoncer d'avance qu'un être humain apparaîtra dans l'histoire pour vaincre le royaume maléfique de Satan. Cette personne viendra au secours du genre humain pour sauver les hommes de l'oppression et de la condamnation du péché. En théologie, on désigne souvent cette promesse sous l'expression de « *proto-évangile* », du grec « *proto-euangelion* », c'est-à-dire « le premier évangile ». Ce premier évangile marque le début, dans l'histoire, de l'alliance de grâce.

Le théologien Louis Berkhof, qui a vécu de 1873 à 1957, explique en quoi cette alliance est une alliance de grâce, dans sa *Théologie systématique*, 2^{ème} partie, section 3, chapitre 3. Il dit ceci :

On peut dire de cette alliance que c'est une alliance de grâce, parce que dans cette alliance, Dieu autorise à un garant de remplir nos obligations à notre place ; parce que Dieu lui-même fournit ce garant en la personne de son Fils, qui satisfait aux exigences de la justice ; et parce qu'il permet à l'homme, par la grâce du Saint-Esprit qui opère en lui, d'assumer les responsabilités qui lui incombent dans l'alliance. Cette alliance tire son origine de la grâce de Dieu, elle est établie en vertu de la grâce de Dieu, et elle se réalise dans la vie des pécheurs par

la grâce de Dieu. Ce n'est que grâce, pour le pécheur, du début à la fin.

Dans la première alliance avec Adam, les bénédictions et les malédictions qui étaient prévues reposaient sur nos œuvres. En cas d'obéissance, nous recevions les bienfaits de l'alliance ; en cas de désobéissance, nous en recevions les malédictions. C'est pourquoi cette première alliance de Dieu avec l'homme est généralement appelée « l'alliance des œuvres ». Mais l'alliance de grâce est différente. Cette alliance ne repose pas sur nos œuvres ; elle repose sur les œuvres de Jésus. C'est lui qui remplit les termes de l'alliance à notre place, pour nous. Et ensuite, il nous fait entrer, par grâce, au bénéfice de ce qu'il a mérité.

Dans notre théologie, nous parlons d'un côté de l'alliance des œuvres, que Dieu a conclue avec Adam avant la chute, et de l'autre côté de l'alliance de grâce, que Dieu conclut avec l'humanité déchue, après la chute, donc, comme moyen de nous présenter son extraordinaire salut en Jésus-Christ. Et il est important de faire la distinction entre ces deux alliances. Les mécanismes sont différents dans ces deux alliances, mais en même temps, elles sont apparentées, à certains égards, de manière organique. Pour ce qui est de leurs différences, on peut souligner en particulier ces deux termes : « œuvres », et « grâce ». [...] On pourrait dire que l'alliance des œuvres concerne avant tout la loi, tandis que l'alliance de grâce nous présente l'évangile. Mais en disant cela, il est important de reconnaître quand même la relation qui existe entre les deux. Parce que la réalité, ce n'est pas que Dieu a simplement annulé l'alliance des œuvres après la chute des hommes. Ce n'est pas comme si Dieu avait dit : « Bon, le péché, ce n'est pas si important finalement », ou bien : « Obéir à ma loi, ce n'est pas si important finalement ». La bonne nouvelle de l'alliance de grâce, c'est justement, en partie, que Christ est venu pour satisfaire aux exigences de la loi de Dieu. Christ a accompli tout ce qui était exigé dans l'alliance des œuvres. Il a parfaitement obéi à la loi de Dieu, et il a aussi subi la peine qui était prévue en cas de désobéissance. Et donc, en considérant le Christ, qui nous est présenté dans l'alliance de grâce, nous sommes incités à nous réfugier en lui, et à nous confier en lui, car il est celui qui a parfaitement rempli les exigences que Dieu, à l'origine, faisait reposer sur les hommes.

— Dr. David VanDrunen

Du point de vue de la providence, Dieu aurait pu tout simplement condamner les hommes après le premier péché. Mais comme on l'a vu, cela n'aurait pas permis d'accomplir le projet que Dieu avait pour l'humanité. Le problème, c'est que l'alliance des œuvres ne prévoyait pas de moyen pour que la désobéissance puisse être pardonnée. De plus, Dieu ne pouvait pas simplement ignorer les termes de l'alliance, puisqu'une alliance est un engagement solennel. Et Dieu ne peut pas briser un serment qu'il a prononcé.

Comme solution au problème, Dieu a donc établi l'alliance de grâce. On peut imaginer l'alliance de grâce comme un prolongement de l'alliance des œuvres. L'alliance de grâce incorpore tous les éléments de l'alliance des œuvres, y compris la bienveillance de Dieu, l'exigence de loyauté qui repose sur les hommes, et les conséquences en cas de fidélité ou d'infidélité. Ainsi, l'alliance des œuvres est perpétuée. Mais Dieu y ajoute maintenant des éléments supplémentaires en termes de bienveillance divine, en termes de loyauté des hommes, et en termes de conséquences. Et ce sont ces ajouts qui ouvrent le chemin de notre rédemption.

Donc nous voyons que l'alliance de grâce, du point de vue de la providence de Dieu, a été rendue nécessaire par le péché des hommes. Nous allons voir maintenant le rôle de Christ qui est le médiateur de l'alliance de grâce.

LE MEDIATEUR

L'alliance des œuvres avait la forme typique d'un traité entre un suzerain et son vassal. La relation entre les différentes parties de l'alliance était relativement simple. Dieu était le suzerain ; le genre humain était le vassal. Et Adam agissait en qualité de chef ou de représentant du peuple vassal de Dieu.

Dans l'alliance de grâce, on retrouve les mêmes parties, dans les mêmes positions. Dieu est toujours le suzerain, le genre humain est toujours le vassal, et Adam, au moins au début, est toujours le chef, ou le représentant, des hommes. Mais en plus de ces parties, Dieu le Fils, la deuxième personne de la Trinité, rejoint l'alliance en tant que médiateur. Ainsi, le Fils intercède pour le peuple de l'alliance. Il nous réconcilie avec Dieu en portant notre culpabilité et en subissant la peine de nos péchés à notre place. Il préserve à la fois l'intégrité de l'alliance et la vie de son peuple, en prenant sur lui les malédictions de l'alliance pour nous en délivrer. Parallèlement, en obéissant aux exigences de l'alliance relatives à la loyauté des hommes, le Fils a mérité toutes les bénédictions prévues dans l'alliance. Et ensuite, il fait prendre part à ces bénédictions les pécheurs qu'il a rachetés.

Quand Louis Berkhof parle du « garant » de l'alliance, dans sa *Théologie systématique*, 2^{ème} partie, section 3, chapitre 3, c'est au Fils qu'il fait référence, dans ce rôle de médiateur. Voici encore ce qu'il dit :

On peut dire [...] que c'est une alliance de grâce, parce que [...] Dieu autorise à un garant de remplir nos obligations à notre place ; [et] parce que Dieu lui-même fournit ce garant en la personne de son Fils.

Le Fils a commencé à remplir ce rôle de médiateur de l'alliance de grâce dès le moment où l'alliance a été établie, c'est-à-dire dès le jardin d'Éden, lorsque Dieu a promis la rédemption à Adam et Ève. Et le Fils n'a eu de cesse de remplir ce rôle depuis ce moment-là. Pendant toute l'époque de l'Ancien Testament, la médiation du Fils a permis aux croyants d'être pardonnés et sauvés, et cela, sur la base de l'œuvre que le Fils devait accomplir et qui était déjà promise. Personne, à aucun moment de l'histoire, n'a jamais été sauvé sur la base de ses propres mérites ou de ses propres performances, puisqu'aucune œuvre d'obéissance ne pourrait jamais effacer notre péché. Et personne

n'a jamais été sauvé non plus sur la base des sacrifices d'animaux, puisqu'aucun animal ne pourrait jamais se substituer de manière satisfaisante à un être humain. Voici comment l'auteur de l'épître aux Hébreux en parle, dans Hébreux, chapitre 10, verset 11 :

Tout sacrificateur se tient à son poste chaque jour pour faire son service et offrir souvent les mêmes sacrifices qui ne peuvent jamais ôter les péchés (Hébreux 10.11).

Et l'apôtre Paul ajoute cette explication, dans Colossiens, chapitre 2, verset 17 :

Tout cela n'est que l'ombre des choses à venir, mais la réalité est celle du Christ (Colossiens 2.17).

Une des questions qu'on se pose très spontanément, une fois qu'on a compris qu'on est sauvé sur la base de l'œuvre de Christ dans l'histoire, c'est la suivante : et les gens de l'Ancien Testament ? Est-ce qu'ils étaient sauvés ? Est-ce que l'œuvre de Christ pouvait les sauver alors qu'elle n'avait pas encore eu lieu ? Ou bien, est-ce que Dieu agissait selon des règles différentes à l'égard des hommes à cette époque-là ? La Bible nous dit qu'ils étaient sauvés par le moyen de la foi, la foi en les promesses que Dieu leur avait faites. Voilà ce qui était suffisant pour qu'ils soient sauvés. Mais la question demeure : sur quelle base Dieu pouvait-il offrir le salut à un croyant de l'Ancien Testament qui manifestait une vraie foi authentique ? Ils ne le savaient peut-être pas, mais la base unique et nécessaire de leur salut, et du salut de quiconque, ce sont les mérites de Jésus-Christ. Dans un sens, on peut dire que les croyants de l'Ancien Testament étaient des chrétiens anonymes. Ils ne pouvaient pas, de leur vivant, être pleinement conscients de ce qui constituait la base de leur salut. Mais soyons bien certains qu'il n'y a pas d'autre nom sous le ciel par lequel qui que ce soit puisse être sauvé, ni avant, ni après la croix.

— Dr. Glen G. Scorgie

Les ordonnances de l'Ancien Testament étaient des symboles que le peuple de Dieu accomplissait par la foi. Mais la puissance de ces symboles reposait sur l'œuvre du Fils en tant que médiateur. C'est la raison pour laquelle Abraham s'est réjoui à la pensée de voir le jour de Jésus, comme il est dit dans Jean, chapitre 8, verset 56. C'est aussi la raison pour laquelle tant de personnages du Nouveau Testament affirment que Moïse et les prophètes annonçaient l'œuvre que Jésus devait accomplir. C'est Abraham qui le dit, par exemple, dans la parabole de Lazare et de l'homme riche, dans Luc, chapitre 16, versets 29 à 31. Philippe le dit aussi, dans Jean, chapitre 1, verset 45. Paul le dit dans Actes, chapitre 26, verset 22, et au chapitre 28, verset 23. Et après sa résurrection, Jésus lui-même en parle, notamment sur le chemin d'Emmaüs, dans Luc, chapitre 24, verset 27, puis aux disciples réunis, dans Luc, chapitre 24, verset 44.

Le rôle du Fils en tant que médiateur de l'alliance de grâce est centré sur son incarnation sous le nom de Jésus, sur sa vie parfaite caractérisée par la foi et l'obéissance, sur sa mort sur la croix, sur sa résurrection d'entre les morts, et sur son ascension au ciel. En tant que médiateur de l'alliance de grâce, il a été fidèle à l'alliance des œuvres à notre place, et il a fait en sorte que nous en recevions tous les bienfaits.

Dans Romains, chapitre 5, versets 12 à 19, l'apôtre Paul dresse un contraste entre le rôle d'Adam dans l'alliance des œuvres, et le rôle du Fils dans l'alliance de grâce. Son but est de nous montrer que le rôle du Fils en tant que médiateur a été de remplir les termes des deux alliances. Aux versets 12 à 14, Paul commence par nous expliquer que le péché d'Adam a soumis toute l'humanité à la malédiction du péché et de la mort. Et il dit, à la fin de cette section, qu'il y a un parallèle entre les rôles d'Adam et de Jésus vis-à-vis de l'alliance. Il dit ceci, dans Romains, chapitre 5, verset 14 :

Adam [...] est la figure de celui qui devait venir (Romains 5.14).

Ensuite, dans Romains, chapitre 5, versets 15 à 19, Paul dit que les histoires d'Adam et de Jésus sont à la fois parallèles et opposées. Tous les deux sont nos représentants dans l'alliance. L'histoire d'Adam est caractérisée par le péché, l'échec, la condamnation et la mort. En Adam, le genre humain a reçu, comme conséquence prévue dans l'alliance, la seule que nous pouvions recevoir, à savoir la condamnation. Dans Romains, chapitre 5, versets 15 à 19, voici ce que dit l'apôtre Paul au sujet d'*Adam* :

Par la faute d'un seul, beaucoup sont morts [...]. Car le jugement après une seule faute aboutit à la condamnation [...]. [P]ar la faute d'un seul, la mort a régné par lui seul [...]. [P]ar une seule faute la condamnation s'étend à tous les hommes [...]. [P]ar la désobéissance d'un seul homme, beaucoup ont été rendus pécheurs (Romains 5.15-19).

Toute l'humanité a été condamnée en Adam, parce que l'alliance des œuvres était fondée uniquement sur la justice et l'obéissance. Aucun mécanisme de miséricorde et de pardon n'était prévu. Il n'y avait pas de médiateur. Une fois l'humanité condamnée, personne ne pouvait plus rien faire dans le cadre de l'alliance des œuvres pour inverser cette condamnation.

Mais dans ce même passage de l'épître aux Romains, l'apôtre Paul affirme que Jésus a réussi là où Adam a échoué. Les œuvres de justice accomplies par Jésus nous sont bénéfiques, justement parce que dans l'alliance de grâce, il y a un mécanisme de miséricorde et de pardon. Ce mécanisme, c'est la médiation de Jésus-Christ, le Fils de Dieu. Ainsi, l'histoire de Jésus, elle, est caractérisée par l'obéissance, la justice, la justification et la vie. Voici maintenant ce que dit l'apôtre Paul au sujet de *Jésus*, dans Romains, chapitre 5, versets 15 à 19 :

La grâce de Dieu et le don qui vient de la grâce d'un seul homme, Jésus-Christ, ont [...] été abondamment répandus sur beaucoup. [...] Le don gratuit après de nombreuses fautes aboutit à la justification. [...] [Ceux qui reçoivent l'abondance de la grâce et du don de la

justice régneront [...] dans la vie par le seul Jésus-Christ. [...] [P]ar un seul acte de justice, la justification qui donne la vie s'étend à tous les hommes. [...] [P]ar l'obéissance d'un seul, beaucoup seront rendus justes (Romains 5.15-19).

Notre rédemption est réalisable dans l'alliance de grâce, parce que Jésus n'est pas seulement notre représentant, il est aussi notre médiateur. C'est ce qui lui permet de nous délivrer, chacun, de notre culpabilité personnelle. C'est ce que nous voyons dans Hébreux, chapitre 9, verset 15 :

Christ est le médiateur d'une nouvelle alliance, afin qu'une mort ayant eu lieu pour le rachat des transgressions commises sous la première alliance, ceux qui sont appelés reçoivent la promesse de l'héritage éternel (Hébreux 9.15).

Et dans 1 Timothée, chapitre 2, versets 5 et 6, l'apôtre Paul dit ceci :

Il y a [...] un seul médiateur entre Dieu, et les hommes, le Christ-Jésus homme, qui s'est donné lui-même en rançon (1 Timothée 2.5-6).

Le rôle de Jésus en tant que médiateur de l'alliance de grâce est vraiment étonnant. Ce qui me frappe avant tout, c'est que Jésus est à la fois le prêtre et le sacrifice qui valide l'alliance de grâce, ou la nouvelle alliance, si vous préférez. [...] Dans le récit des évangiles, lors du dernier repas, Jésus explique que sa mort sacrificielle est significative sur deux plans. D'une part, il s'agit bien d'un sacrifice expiatoire, par lequel Jésus supporte la colère de Dieu dirigée contre nos péchés, à notre place, pour nous en délivrer. Mais d'autre part, il a aussi expliqué que sa mort servait à entériner l'alliance, comme un sacrifice inaugural. Dans l'Évangile selon Matthieu, et dans l'Évangile selon Luc, Jésus dit clairement que son sang inaugure la nouvelle alliance. Sa mort est donc le sacrifice qui déclenche l'ère de la nouvelle alliance. Donc Jésus est à la fois le prêtre qui offre le sacrifice, et en même temps, et c'est surprenant, il est le sacrifice lui-même.

— Dr. Charles L. Quarles

Jésus est le médiateur de l'alliance, un médiateur qui est à la fois pleinement homme et pleinement Dieu ; et c'est ce rôle qui lui permet d'expier nos péchés en mourant à notre place. Et puisque cette solution que Dieu a fournie au problème du péché des hommes sera pour toujours valide, il n'y aura désormais plus jamais de raison que Dieu, dans sa providence, nous présente une autre alliance, un autre représentant, ou un autre médiateur, que ceux qu'il nous présente dans l'alliance de grâce.

Jusqu'ici, dans cette leçon, nous avons pu réfléchir à l'alliance de grâce dans son rapport avec le conseil éternel de Dieu, et ensuite, dans son rapport avec la providence. Nous passons maintenant à la troisième grande partie de cette leçon : les éléments de l'alliance.

LES ELEMENTS DE L'ALLIANCE

Nous avons commencé cette série consacrée à l'anthropologie biblique en nous intéressant à l'origine de l'humanité. Nous avons décrit la relation d'alliance que les hommes avaient avec Dieu à l'origine, en comparant les termes de cette relation aux traités internationaux qui existaient dans le Proche-Orient ancien, et qui encadraient la relation entre les suzerains et leurs vassaux. Il y avait, dans ces traités, trois éléments caractéristiques : d'abord le rappel de la bienveillance du suzerain envers son vassal ; ensuite, la description de la loyauté qui était attendue de la part du vassal envers le suzerain ; enfin, la mention des conséquences qui étaient prévues en cas de fidélité ou d'infidélité du vassal à l'égard des termes de l'alliance. Avec ces éléments, ce type de traité typique du Proche-Orient ancien avait valeur de loi qui régissait les relations entre certaines nations.

Et les alliances que Dieu conclut avec l'humanité ressemblent à ce type de traité. La première alliance avec Adam, celle qu'on appelle l'alliance des œuvres, était fondée sur la bienveillance de Dieu envers les hommes. En l'occurrence, Dieu a créé nos premiers parents, il leur a donné de l'autorité sur la création, et il leur a fourni la nourriture et un habitat. En retour, Dieu exigeait la loyauté des hommes, sous la forme d'un service sincère, à la fois sacerdotal et royal. Notamment, Dieu a mandaté Adam et Ève pour qu'ils cultivent pour lui le jardin d'Éden, et pour qu'ils étendent son royaume sur toute la terre. Les conséquences prévues dans l'alliance incluaient, d'une part, le bienfait d'une vie glorieuse et éternelle, si Adam et Ève persévéraient dans la confiance en Dieu et dans l'obéissance à l'alliance, et d'autre part, la malédiction de la mort et de la condamnation, si Adam et Ève manquaient de confiance et désobéissaient. L'alliance de grâce perpétue tous ces éléments de l'alliance des œuvres. Mais l'alliance de grâce les enrichit aussi, pour tenir compte de la nature pécheresse de l'homme, et du rôle de Christ comme médiateur.

Nous allons considérer chacun de ces éléments dans l'ordre. D'abord, nous verrons quelle est la bienveillance de Dieu dans l'alliance de grâce. Ensuite, nous réfléchirons à ce qu'elle prévoit au niveau de la loyauté des hommes. Enfin, nous relèverons les conséquences qu'elle mentionne. Commençons par la bienveillance de Dieu.

LA BIENVEILLANCE DE DIEU

À bien des égards, on peut dire que la bienveillance de Dieu est l'élément le plus évident de l'alliance de grâce. C'est la bonté et la miséricorde du Père qui ont motivé le Père à envoyer le Fils pour être notre médiateur, et c'est aussi cette bonté et cette miséricorde qui ont motivé le Fils à se réjouir de sa mission. C'est par bienveillance que Dieu a fixé les dispositions de cette alliance, où lui-même s'engage à remplir les

conditions que nous ne pouvions pas remplir nous-mêmes, de façon à ce que nous puissions recevoir des bienfaits que nous n'aurions jamais pu mériter. C'est ce qui fait de l'évangile une si bonne nouvelle : les dons inestimables du pardon et de la vie nous sont présentés sans que nous n'ayons rien à payer pour les obtenir. Nous adorons un Dieu grand et miséricordieux, qui s'est engagé solennellement par une alliance à toujours être bon envers nous.

La bienveillance de Dieu est le tout premier élément de l'alliance de grâce que les Écritures nous révèlent. Dans Genèse, chapitre 3, versets 14 à 19, lorsque Dieu a commencé à faire appliquer les conséquences de l'alliance des œuvres, il a fait preuve d'une exceptionnelle bienveillance. D'après les termes de l'alliance des œuvres, Adam et Ève, ainsi que toute l'humanité, étaient passibles de la peine de mort au cas où ils mangeaient du fruit de l'arbre de la connaissance du bien et du mal. Mais au moment d'exercer ses jugements, Dieu a modéré sa justice en exerçant sa patience, sa bonté et sa miséricorde. La première bonté de Dieu a été de laisser vivre l'humanité. Il a permis que nous nous multiplions et que nous remplissions la terre. Il a permis que nous continuions de cultiver la terre et que nous produisions de la nourriture pour notre subsistance. Mais surtout, Dieu a promis de nous envoyer un rédempteur qui renverserait la malédiction du péché. En s'adressant au serpent, dans Genèse, chapitre 3, verset 15, Dieu dit ceci :

La descendance de la femme t'écrasera la tête, et tu lui écraseras le talon (Genèse 3.15).

Comme on l'a dit un peu plus tôt dans cette leçon, ce jugement de Dieu exprime de manière figurée le fait qu'un jour, un être humain devait venir pour vaincre le royaume de Satan et pour nous délivrer de la malédiction du péché. Cette promesse, en soi, représente déjà un don extraordinairement bienveillant de la part de Dieu. Mais Dieu a magnifié sa bienveillance en nous envoyant, comme rédempteur, son propre Fils. Jésus a accepté de porter nos péchés en sa personne sur la croix. Même avant son incarnation, il a accepté de remplir le rôle du médiateur, ou du « garant », dans l'alliance de grâce. Et le Saint-Esprit lui aussi a fait preuve d'une grande bienveillance en acceptant d'œuvrer au sein de l'humanité déchue pour nous amener à la foi, afin que nous recevions effectivement le don du salut. L'apôtre Paul évoque ce rôle du Saint-Esprit, dans 1 Corinthiens, chapitre 2, versets 12 à 14, où il dit ceci :

Nous [...] avons [...] reçu [...] l'Esprit qui vient de Dieu, afin de savoir ce que Dieu nous a donné par grâce. [...] L'homme naturel ne reçoit pas les choses de l'Esprit de Dieu, car elles sont une folie pour lui, et il ne peut les connaître, parce que c'est spirituellement qu'on en juge (1 Corinthiens 2.12-14).

Cette idée se retrouve dans d'autres passages, comme dans Jean, chapitre 6, versets 63 à 65, ou encore dans Éphésiens, chapitre 2, versets 8 et 9.

Évidemment, il existe différents courants théologiques, et ils ne sont pas tous d'accord sur la façon dont le Saint-Esprit œuvre pour nous amener à la foi. Pour illustrer le rôle du Saint-Esprit dans la conversion d'un pécheur, il faut s'imaginer deux routes, ou deux chemins. Un des chemins représente le fait de recevoir Christ comme son Sauveur.

L'autre chemin représente le fait de rejeter Christ. Tous les chrétiens évangéliques devraient être d'accord sur le fait que c'est le Saint-Esprit qui fait en sorte, selon sa providence, que les gens entendent l'évangile et sont invités à faire un choix entre ces deux chemins. Mais il existe au moins trois points de vue différents sur le rôle exact du Saint-Esprit dans ce processus.

Tout d'abord, dans certaines traditions théologiques, on estime que les êtres humains ont la capacité naturelle de choisir le chemin du salut ou le chemin de la perte. Dans cette perspective, le rôle du Saint-Esprit, dans sa providence, consiste surtout à réunir les conditions pour que les êtres humains découvrent le message de l'évangile.

D'autres traditions théologiques affirment aussi que le Saint-Esprit orchestre les circonstances de notre vie de façon à ce que nous puissions découvrir l'évangile. Mais elles affirment aussi que les hommes déchus n'ont pas la capacité naturelle de répondre positivement à l'évangile. Dans notre condition déchue, nous ne sommes capables que de choisir le chemin de la perte. Donc dans cette perspective, le Saint-Esprit nous accorde une grâce prévenante, c'est-à-dire une grâce qui précède la foi, et qui nous rend capables de choisir le chemin du salut. Une fois que nous avons reçu cette grâce, les deux chemins sont ouverts, et nous pouvons choisir de recevoir Christ ou de le rejeter.

La troisième position affirme aussi que le Saint-Esprit agit par sa providence pour nous faire entendre l'évangile, et affirme comme la deuxième position, que nous n'avons pas la capacité naturelle de choisir le chemin de la vie. Mais dans cette perspective, le Saint-Esprit dispense une grâce *irrésistible* à ceux qu'il choisit de sauver. Cette grâce, non seulement nous rend *capables* de choisir le chemin du salut, mais a pour effet certain de nous le *faire* choisir. Mais peu importe notre position exacte sur la question. Tous les chrétiens évangéliques devraient au moins être d'accord sur le fait que l'œuvre du Saint-Esprit nous manifeste sa bonté et sa miséricorde.

Nous venons de voir l'élément de la bienveillance de Dieu dans l'alliance de grâce. Passons maintenant à la loyauté des hommes.

LA LOYAUTÉ DES HOMMES

L'alliance de grâce exige de la part des hommes leur obéissance absolue à Dieu, comme c'était le cas dans l'alliance des œuvres. En fait, les exigences sont mêmes plus élevées dans l'alliance de grâce, en ce qui concerne la loyauté des hommes. On reviendra un peu plus en détail sur cette idée lorsqu'on parlera de l'administration de l'alliance, un peu plus tard dans cette leçon. Pour l'instant, notons simplement le fait que l'alliance de grâce exige de la part des hommes une loyauté complète et sincère.

Dans l'alliance des œuvres, l'exigence de la loyauté des hommes devait être remplie deux fois. D'une part, cette exigence devait être satisfaite par Adam, qui était notre représentant dans l'alliance. Si Adam avait été pleinement fidèle à Dieu, son obéissance aurait eu valeur d'obéissance collective pour toute l'humanité. Et bien qu'Adam ait échoué dans ce domaine, l'alliance de grâce n'efface pas les termes qui avaient été fixés et auxquels nous sommes soumis. Nous ne pouvons pas nous soustraire au jugement de l'alliance sous prétexte que nous ne pouvons pas changer notre passé.

Mais d'autre part, l'alliance des œuvres exige aussi notre loyauté individuelle. Ève, par exemple, n'a pas seulement été jugée parce qu'elle faisait partie de la race d'Adam. Elle a aussi été jugée pour ses propres actes. Manifestement, Dieu exigeait aussi sa propre obéissance à titre personnel. Il aurait été possible, en l'occurrence, qu'Adam obéisse à Dieu mais qu'un de ses descendants succombe au péché. Dans ce cas, bien que le péché de ce descendant ne puisse pas condamner toute l'humanité, au moins lui, en tant que pécheur, aurait été condamné.

Mais voici ce qui est merveilleux dans l'alliance de grâce, et ce qui est une preuve supplémentaire de la bienveillance de Dieu : c'est que Jésus agit comme notre représentant fédéral et notre médiateur. En tant que représentant fédéral, Jésus a déjà satisfait à l'exigence de la loyauté collective des hommes, en obéissant parfaitement à Dieu. Et en tant que médiateur, il s'est mis à notre place, à chacun de nous, et a ainsi satisfait aux exigences de loyauté qui reposaient aussi sur nous individuellement. À chaque fois que nous avons péché, il en a supporté la peine. Et à chaque fois qu'il a été fidèle, sa fidélité nous a été imputée. Donc les exigences relatives à la loyauté des hommes ont augmenté, dans l'alliance de grâce, mais en même temps, elles sont devenues plus faciles à remplir pour nous, puisque Jésus, notre médiateur, les a remplies à notre place.

Sur cette question de la loyauté que Dieu exige de notre part, je pense qu'il faut commencer par rappeler qu'indépendamment de la grâce de Dieu qui nous a été manifestée en la personne de Jésus-Christ, nous n'avons tout simplement pas la capacité d'être fidèles à Dieu. Je pense qu'il faut vraiment commencer par là pour comprendre à quel point nous avons besoin de pouvoir nous appuyer sur une puissance ou sur une grâce extérieure à nous-mêmes. [...] Et ce qu'il faut comprendre, c'est que si nous nous imaginons pouvoir trouver en nous-mêmes cette loyauté que Dieu demande, indépendamment de ce que Dieu a fait pour nous en la personne de Jésus-Christ, alors nous allons échouer, peu importe les efforts que nous y mettons. Nous devons compter sur la loyauté de quelqu'un d'autre. Nous devons nous appuyer sur le fait que Jésus-Christ a été le serviteur parfait, qui est venu remplir les exigences de la loi dans tout ce que la loi a de radical; et cette loyauté de Christ, cette fidélité, cette allégeance et cette obéissance nous sont maintenant imputées.

— Dr. Stephen Um

Le théologien John Wesley, qui a vécu de 1703 à 1791, décrit l'exigence de loyauté que Dieu fait reposer sur les hommes, dans un sermon intitulé : « *La justice de la foi* », qui est le sermon n° 6. Dans la section I, paragraphe 8, il dit ceci :

À proprement parler, l'alliance de grâce ne nous oblige à faire aucune chose, comme absolument et indispensablement nécessaire à notre justification, si ce n'est de croire en Celui qui, pour l'amour de son

Fils, et à cause de la propitiation qu'il a faite, justifie le pécheur qui n'a pas fait les œuvres.

Dans ce passage, John Wesley fait référence à Romains, chapitre 4, verset 5, comme preuve que la seule chose qui nous est absolument requise à titre personnel dans l'alliance de grâce, c'est la foi en Dieu en vue du salut en Christ. De ce point de vue, Wesley s'accorde avec la Confession de foi de Westminster, article 7, paragraphe 3, que nous avons cité un peu plus tôt dans cette leçon. Voici encore ce que dit la confession de foi :

Le Seigneur a bien voulu [...] conclure une seconde alliance, généralement nommée « l'Alliance de grâce ». Dans cette Alliance, il offre gratuitement aux pécheurs la vie et le salut par Jésus-Christ, requérant d'eux la foi en celui-ci afin d'être sauvés.

Tous les évangéliques sont d'accord pour dire que la seule chose que nous devons absolument faire pour être sauvés, c'est avoir la foi en Dieu, la foi qui sauve. Et cela est tout-à-fait conforme à l'enseignement des Écritures. Prenons un seul exemple. Pendant le deuxième voyage missionnaire de l'apôtre Paul, qui nous est rapporté dans Actes, chapitre 15, verset 36, jusqu'au chapitre 18, verset 22, à un moment, Paul et Silas se retrouvent emprisonnés dans la ville de Philippi pour avoir prêché l'évangile. Vers minuit se produit un tremblement de terre qui fait tomber leurs chaînes. Le geôlier suppose dans un premier temps que les prisonniers se sont échappés, et il s'apprête à se donner la mort, lorsque Paul intervient pour l'en empêcher, en lui signalant que les prisonniers sont encore tous là. Le geôlier est tellement touché par le souci qu'ils ont eu de sa vie à lui qu'il exprime aussitôt le désir de se convertir au christianisme. Voici les paroles que le geôlier a échangées avec Paul et Silas, dans Actes, chapitre 16, versets 30 et 31 :

Le geôlier les mena dehors et dit : Seigneurs, que faut-il que je fasse pour être sauvé ? Ils répondirent : Crois au Seigneur Jésus, et tu seras sauvé (Actes 16.30-31).

La médiation de Christ dans l'alliance de grâce est tellement efficace qu'elle satisfait à toutes les exigences que Dieu fait reposer sur nous. Même notre foi ne compte pas comme une œuvre positive que nous aurions accomplie. Notre foi n'est que le moyen ordinaire que Dieu utilise pour nous imputer la justice de Christ. Mais tout cela ne veut pas dire que Dieu a revu à la baisse les exigences de son alliance. Et il ne nous dit surtout pas que nous sommes désormais libres de pécher. Bien au contraire, Jésus dit ceci à ses disciples, dans Jean, chapitre 14, verset 15 :

Si vous m'aimez, vous garderez mes commandements (Jean 14.15).

Walter Marshall est un pasteur puritain anglais qui a vécu de 1628 à 1680. Dans un livre intitulé « Le Mystère évangélique de la sanctification » (en anglais, *The Gospel-*

Mystery of Sanctification), au chapitre 8, il évoque cette question de l'obéissance dans l'alliance de grâce. Il dit ceci :

Cela fait partie, effectivement, de notre salut, que d'être délivrés du joug de l'alliance des œuvres ; mais le but de cette délivrance n'est pas que nous ayons la liberté de pécher (ce qui est, en fait, le pire des esclavages), mais que nous puissions accomplir la loi royale selon la vraie liberté. [...] Quel étrange salut que celui qu'ils désirent, ceux qui n'ont aucune attirance pour la sainteté ! Ils voudraient être sauvés, tout en restant morts dans le péché, étrangers à la vie de Dieu, privés de son image, défigurés par l'image de Satan, esclaves de celui-ci et asservis à leurs propres convoitises odieuses, et complètement impropres à trouver leur bonheur éternel en Dieu dans la gloire. Ce n'est pas un tel salut que le Christ nous a acquis par son sang.

Il y a toujours eu des chrétiens pour prétendre que si nous professons la foi en Jésus, cela suffit, et que nous n'avons pas besoin de nous soucier d'obéir à Dieu. Mais les Écritures affirment clairement que les vrais croyants sont quand même tenus de faire preuve d'amour et de loyauté sincère envers Dieu. Ce que cela veut dire, c'est, d'une part, que nous devons persévérer dans la foi en Jésus, et d'autre part, que nous devons obéir à la loi de l'alliance. C'est ce qu'on peut voir dans des passages comme Jacques, chapitre 2, versets 22 à 25, ou encore Apocalypse, chapitre 14, verset 12.

Bien sûr, si nous croyons vraiment à l'évangile, il est impossible que nous ne soyons pas sauvés. Le sacrifice de Jésus garantit que nous ne ferons jamais l'objet de la malédiction de Dieu. Et la loyauté parfaite de Jésus garantit que nous recevons pour sûr de nombreux bienfaits de l'alliance comme autant de dons gratuits : des choses comme le pardon des péchés et la vie éternelle. Mais nos actes comportent quand même des conséquences dans ce monde et dans le monde à venir. Par exemple, dans Hébreux, chapitre 12, versets 5 à 11, il est dit que Dieu, par amour, nous corrige ici-bas quand nous péchons. De plus, notre fidélité personnelle à Dieu, même si elle est imparfaite dans ce monde, nous obtient des récompenses de la part de Dieu dans le monde à venir. C'est ce qu'on voit dans Matthieu, chapitre 6, verset 20, dans Marc, chapitre 10, verset 21, ou encore dans Luc, chapitre 12, versets 33 et 34.

Quand on réfléchit à la loyauté des hommes dans le cadre de l'alliance de grâce, il est donc important de se rappeler que Jésus a complètement enlevé notre malédiction. Tant que nous lui demeurons fidèles, nous pouvons être certains que nous n'aurons pas à subir les conséquences négatives, et éternelles, qui sont prévues par Dieu dans son alliance. Mais nous demeurons quand même dans l'obligation de ne pas pécher. De la même façon, nous recevons, et nous allons recevoir, de nombreux bienfaits qui nous ont été acquis par Christ, et qui ne dépendent pas de notre propre loyauté. Pourtant, l'alliance nous oblige quand même à lui obéir.

Nous sommes sauvés par la grâce, par le moyen de la foi en Jésus-Christ. Il n'y a aucun autre moyen d'être sauvé. Et du coup, certains seraient tentés de nous demander : « Mais alors quelle motivation avez-vous d'obéir à Dieu ? Quelle motivation avez-vous de l'aimer ? ».

À mon avis, la motivation nous est donnée dans les versets qui suivent juste après. Tout cela vient d'Éphésiens, chapitre 2, bien sûr, où il est dit ceci : « Nous sommes l'ouvrage de Dieu, nous avons été créés en Christ-Jésus pour des œuvres bonnes ». Donc, si nous sommes sauvés par la grâce, par le moyen de la foi, poursuivons tout simplement la logique : nous allons pratiquer des bonnes œuvres. Inversement, si nous ne pratiquons pas de bonnes œuvres, qu'est-ce que ça veut dire ? Je pense que c'est une question légitime: sommes-nous vraiment, dans ce cas, sauvés par la grâce, par le moyen de la foi en Jésus-Christ?

— Dr. Matt Friedeman

Nous avons donc pu relever les éléments de l'alliance de grâce, que sont, d'abord, la bienveillance de Dieu, puis la loyauté des hommes. Nous pouvons aborder maintenant les conséquences qui sont prévues dans l'alliance de grâce.

LES CONSÉQUENCES

Du point de vue des conséquences légales, l'alliance de grâce perpétue, et augmente, les conséquences qui étaient prévues dans l'alliance des œuvres. Comme l'explique l'apôtre Paul dans Romains, chapitre 5, versets 12 à 14, la mort est encore la peine collective qui résulte du péché d'Adam, comme c'était le cas sous l'alliance des œuvres. Et nous devons encore souffrir, ici-bas, comme conséquence de nos péchés personnels, tout comme Adam et Ève dans Genèse, chapitre 3, versets 16 à 18. De plus, les malédictions de l'alliance ont augmenté en gravité, maintenant que le Christ est venu. Voici ce qui est dit dans Hébreux, chapitre 10, versets 28 à 30 :

Si quelqu'un a violé la loi de Moïse, il est mis à mort sans pitié, sur la déposition de deux ou trois témoins. Combien pire, ne pensez-vous pas, sera le châtement mérité par celui qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, tenu pour profane le sang de l'alliance par lequel il avait été sanctifié, et qui aura outragé l'Esprit de la grâce ! (Hébreux 10.28-30).

De la même façon, les bénédictions qui étaient prévues dans l'alliance des œuvres se perpétuent elles aussi, et augmentent, dans l'alliance de grâce. Dans l'alliance des œuvres, Adam et toute l'humanité auraient reçu la vie éternelle sur la terre s'ils avaient obéi à Dieu. En fait, en les chassant du jardin d'Éden, Dieu a voulu les empêcher d'avoir accès à l'arbre de vie, et s'assurer ainsi qu'ils ne vivraient *pas* éternellement. Mais l'alliance de grâce rétablit ce bienfait en communiquant la vie éternelle, autant sur le plan physique que spirituel. Dans l'alliance de grâce, il est promis au croyant de pouvoir vivre éternellement dans le paradis sur terre, dans la nouvelle création. Nous aurons accès, de nouveau, à l'arbre de vie, comme l'apôtre Jean nous le dit dans Apocalypse, chapitre 21, verset 1, jusqu'au chapitre 22, verset 5.

Mais plus encore, notre rédemption sous l'alliance de grâce augmente les bienfaits que nous recevons, les faisant dépasser ceux qui étaient prévus dans l'alliance des

œuvres. Par exemple, une fois atteinte la dernière étape de notre rédemption, la possibilité-même de pécher, avec ses conséquences, aura définitivement disparu.

Dans une leçon précédente, nous avons cité Saint Augustin, l'évêque d'Hippone, qui a vécu de l'an 354 à 430. Il décrivait l'état initial de l'humanité, avant la chute, sous l'expression : « *posse non peccare* », ce qui veut dire que les hommes avaient la capacité de ne pas pécher. Mais sous l'alliance des œuvres, ils avaient aussi la capacité de pécher, ou en latin : « *posse peccare* ». Et Saint Augustin a dit que par notre rédemption en Christ, nous pourrions un jour atteindre l'état de « *non posse peccare* », c'est-à-dire où nous serons dans l'incapacité de pécher. Cet état final sera de loin supérieur à ce que nous pouvions espérer de meilleur sous l'alliance des œuvres, puisque nous serons pour toujours au bénéfice certain des bénédictions de Dieu.

De plus, sous l'alliance de grâce, parmi les bienfaits qui sont les nôtres, il y a notre union avec Christ. L'apôtre Paul était tellement épris de cette idée qu'il y fait constamment référence dans ses épîtres. Les expressions « en Christ », « en Christ-Jésus », « dans le Seigneur », ou « en lui », apparaissent plus de cent fois dans ses écrits. Certains théologiens voient dans cette union avec Christ une affaire de représentation fédérale. D'autres y voient une union spirituelle. Et d'autres encore pensent qu'il s'agit des deux à la fois. Dans tous les cas, si nous sommes unis à notre médiateur, Jésus-Christ, c'est que nous avons une relation personnelle avec lui qui entraîne des conséquences bénéfiques pour notre vie tout entière. Les bienfaits qui en découlent dépassent de loin tout ce que nous aurions pu recevoir dans l'alliance des œuvres. Maintenant, nous recevons les bienfaits que Christ lui-même mérite en tant que Fils parfait de Dieu et chef de son royaume, au lieu des seuls bienfaits que nous aurions pu mériter par nous-mêmes.

Sans oublier, bien sûr, parmi toutes ces bénédictions, le fait que si nous avons foi en Jésus, il supporte aussi les malédictions de l'alliance à notre place. Quand nous péchons, nous continuons d'enfreindre l'alliance de Dieu, et de mériter les conséquences négatives prévues dans l'alliance. Mais au lieu de nous punir, Dieu transfère notre punition à Jésus. Et Jésus s'en est déjà chargé sur la croix. Donc pour les croyants, l'alliance de grâce ne prévoit aucune malédiction ; elle ne nous présente que des bénédictions ! Pour cette raison, certains anciens théologiens font référence au péché d'Adam comme à un événement « bienvenu » ou « heureux ». Bien sûr, en péchant, Adam a fait le mal, et Dieu l'a condamné avec raison. Mais la rédemption qui nous est présentée dans l'alliance de grâce est tellement supérieure à la condition qu'avaient les hommes initialement, qu'en fait, en fin de compte, le péché d'Adam nous est avantageux.

Le théologien scolastique Thomas d'Aquin, qui est né autour de 1225, et qui est mort en 1274, décrit cette réalité dans sa *Somme théologique*, 3^{ème} partie, question 1, article 3, solution à la 3^{ème} objection. Il en parle de la manière suivante :

Rien n'empêche que la nature humaine ait été élevée à un niveau supérieur après le péché ; car Dieu permet le mal pour en tirer un plus grand bien. Comme dit Saint Paul [...] : « Là où le péché a abondé, la grâce a surabondé ». Et l'on chante [...] : « Heureuse faute, qui nous valut d'avoir un si grand Rédempteur ! »

L'alliance de grâce ajoute tellement d'éléments merveilleux à la relation de Dieu avec son peuple, que le nombre de ces bienfaits nous semble infini. La bienveillance de

Dieu est magnifiée par la rédemption qu'il nous offre, et par la nomination de son propre Fils comme notre médiateur. L'alliance exige la loyauté des hommes, mais cette exigence est remplie par notre médiateur à notre place, et il nous envoie l'aide de son Saint-Esprit pour que nous progressions dans la foi, dans l'obéissance et dans la sanctification. Pour tous ceux qui croient, les malédictions de l'alliance ont été enlevées, tandis que les bénédictions de l'alliance sont d'autant plus grandes que nous prenons part à l'héritage de Jésus lui-même. Sous l'alliance des œuvres, l'échec d'Adam a mis l'humanité dans une position très difficile devant Dieu. Mais la rédemption qui nous est présentée dans l'alliance de grâce compense infiniment cette situation.

Jusqu'ici, nous avons pu réfléchir à l'alliance de grâce, d'abord dans son rapport avec le conseil éternel de Dieu, puis dans son rapport avec la providence ; et à l'instant, nous avons pu passer en revue les éléments de l'alliance de grâce. Passons maintenant à la dernière partie de cette leçon, qui va concerner l'administration de l'alliance dans l'histoire.

L'ADMINISTRATION DE L'ALLIANCE

L'alliance de grâce a été gouvernée, ou administrée, par un certain nombre de représentants au fil de l'histoire. En abordant cette question de l'administration de l'alliance de grâce dans l'histoire, il est important de reconnaître d'emblée que différents courants théologiques perçoivent cette administration de différentes manières. Et souvent, la raison de ces différences tient à la façon dont on définit qui est le peuple de l'alliance. Certains, par exemple, pensent que seuls les croyants sont inclus dans l'alliance de grâce. D'autres pensent que l'alliance inclut les croyants et leurs enfants. D'autres encore abordent la question sous un angle différent. Ils disent qu'il y a une succession historique d'administrations différentes de l'alliance, et que l'alliance incluait au départ toute l'humanité, mais qu'elle est devenue de plus en plus restrictive, ou exclusive, avec chaque nouvelle administration. Et il existe encore d'autres points de vue.

Quand on pense au royaume de Dieu tout au long du canon de l'Écriture et tout au long de l'histoire de la rédemption, on peut voir qu'il y a des changements dans la façon dont le royaume est administré, quand on passe d'une alliance biblique à une autre, jusqu'à ce que ces alliances culminent en Christ. Et donc par exemple, surtout dans l'Ancien Testament, on voit que Dieu réalise son plan salvateur à travers la nation d'Israël, par le moyen de l'Ancienne Alliance ; et on voit que Dieu s'occupe surtout d'une nation particulière, et qu'il met en place une théocratie, une représentation visible de son royaume. Et c'est à travers cette nation que le messie va venir, le Seigneur Jésus. Et dans cette façon d'administrer le royaume, on voit qu'il y a beaucoup de choses qui sont liées à un lieu particulier, à un territoire particulier, à un mode de gouvernement bien particulier, et ainsi de suite. Mais ensuite, quand on pense à

l'accomplissement de ces choses en Christ, quand la Nouvelle Alliance entre en vigueur pour le royaume, il y a des choses qui changent. Évidemment, c'est Christ qui règne. C'est lui qui accomplit la figure et les ombres contenues dans l'Ancien Testament. Il remplit la fonction de David et de Moïse. Et c'est lui qui, par sa vie, sa mort et sa résurrection, inaugure le royaume, et introduit le règne salvateur de Dieu dans ce monde, et constitue une communauté internationale ; ce qu'on appelle l'Église, l'homme nouveau, Juifs et non-juifs ensemble. De sorte que maintenant, Jésus règne dans l'Église et par l'Église. Certes, il est monté au ciel, mais il règne néanmoins dans l'Église et par l'Église, même si ce n'est pas une théocratie à la manière d'Israël. [...] Voilà donc certains des changements qui ont eu lieu depuis que le règne de Dieu s'est manifesté à travers la nation d'Israël dans l'Ancien Testament, jusqu'à la culmination de ce règne en Christ, dans l'Église ; cette Église qui maintenant proclame l'évangile du royaume jusqu'aux extrémités de la terre, en disant : « Le Roi est venu ! Entrez dans son royaume maintenant et soyez sauvés, avant qu'il ne revienne et ne parachève son œuvre et n'exerce son jugement. »

— Dr. Stephen J. Wellum

Pour ce qui nous intéresse dans cette leçon, nous allons nous concentrer sur les aspects de l'administration de l'alliance dans l'histoire, sur lesquels les chrétiens évangéliques sont globalement d'accord. Nous allons, en particulier, considérer les développements successifs de l'alliance à l'époque de ses représentants, ou de ses chefs, les plus évidents, à savoir Adam, Noé, Abraham, Moïse, le roi David et Jésus. Nous verrons aussi en quoi ces développements historiques pointaient vers l'accomplissement du projet de Dieu pour l'humanité.

ADAM

Comme on l'a vu, l'alliance de grâce a été établie dès l'époque d'Adam, dans Genèse, chapitre 3, verset 15, immédiatement après la chute d'Adam dans le péché. Puisqu'Adam était le chef, ou le représentant fédéral, de l'alliance à ce moment-là, les théologiens qualifient souvent cette période d'« administration adamique » de l'alliance. Dans cette administration, il est proposé aux humains d'être réconciliés avec Dieu. En étant ainsi réconciliés, ils peuvent reprendre leur travail qui consiste à bâtir le royaume de Dieu dans le monde entier. Cette intention est évidente, non seulement dans le fait que Dieu n'a pas voulu faire disparaître l'humanité, mais aussi dans le récit qui concerne les descendants fidèles d'Adam et Ève, dans Genèse, chapitre 4, verset 25, jusqu'au chapitre 5, verset 32. Voici le début de ce passage, dans Genèse, chapitre 4, versets 25 et 26 :

La femme d'Adam enfanta un fils et l'appela du nom de Seth [...]. À Seth aussi il naquit un fils qu'il appela du nom d'Enoch. C'est alors que l'on commença à invoquer le nom de l'Éternel (Genèse 4.25-26).

Le fait que les hommes ont commencé « à invoquer le nom de l'Éternel » montre qu'ils étaient déterminés à remplir leurs obligations par rapport à lui et à son alliance. La généalogie qui suit, dans le texte, montre en effet qu'ils étaient fidèles à leur devoir qui consistait à se multiplier et à remplir la terre de gens qui seraient autant d'images et de ressemblances de Dieu. En fait, ces mots-mêmes d'« image » et de « ressemblance » sont employés dans ce passage, dans Genèse, chapitre 5, versets 1 et 3.

NOÉ

Après l'époque d'Adam, l'alliance a été renouvelée à l'époque de Noé, après le déluge. L'administration dite « noachique » de l'alliance est mentionnée dans Genèse, chapitre 6, verset 18, et au chapitre 8, verset 21, jusqu'au chapitre 9, verset 17. Comme on l'a vu dans une leçon précédente, cette administration incorpore explicitement tous les termes de l'administration précédente, sous la gouvernance d'Adam. Pour rappel, voici ce que dit Dieu à Noé, dans Genèse, chapitre 6, verset 18 :

Avec toi j'établirai mon alliance (Genèse 6.18).

Le verbe qui est ici traduit par « j'établirai », en hébreu, est le verbe *qum* [קום]. C'est le verbe qu'on emploie normalement pour confirmer, ou renouveler, une alliance *qui existe déjà*.

L'administration noachique de l'alliance a ajouté aux bienfaits de l'alliance la promesse que Dieu a faite de ne plus jamais détruire la terre par le moyen d'un déluge. Dieu a même établi l'arc-en-ciel comme signe de son alliance. Ainsi, Dieu a garanti une certaine stabilité de la vie sur la terre, de façon à ce que son peuple puisse poursuivre les bénédictions de l'alliance. Dieu a aussi réaffirmé à l'attention des hommes son projet concernant la croissance de son royaume, en donnant à Noé et à sa famille le même ordre qu'il avait donné à Adam et Ève. Dans Genèse, chapitre 9, verset 1, il leur dit ceci :

Soyez féconds, multipliez-vous et remplissez la terre (Genèse 9.1).

ABRAHAM

Après Noé, on trouve Abraham, qui est lui aussi un représentant évident du peuple de l'alliance. L'administration abrahamique de l'alliance est mentionnée dans Genèse, chapitre 15, versets 1 à 21, et au chapitre 17, versets 1 à 21. Sous la gouvernance d'Abraham, l'alliance continue d'inclure les termes de l'administration noachique. Mais elle s'enrichit de nouveaux éléments, comme la promesse de Dieu de faire de la descendance d'Abraham une grande nation, et de bénir toutes les nations à travers cette descendance. Pendant cette administration, Dieu fait connaître qu'il va accomplir son projet pour l'humanité à travers la descendance d'Abraham, notamment à travers la

nation d'Israël. C'est ce peuple qui sera chargé d'étendre le royaume de Dieu sur toute la terre. Comme le dit l'apôtre Paul, dans Romains, chapitre 4, verset 13 :

L'héritage du monde a été promis à Abraham et à sa descendance (Romains 4.13).

Quand l'apôtre Paul dit qu'Abraham doit recevoir en héritage le monde entier, à mon avis, ce n'est rien de foncièrement nouveau. Ce n'est pas une nouvelle interprétation que propose l'apôtre Paul. Il rappelle tout simplement l'histoire que Dieu a débutée avec Abraham. Et dans cette œuvre de rédemption que Dieu démarre avec Abraham, par son alliance, il y a, dedans, le programme tout entier. Et je pense que tout est résumé, et comme en germe, dans les trois premiers versets de Genèse, chapitre 12. Il y a là des promesses spécifiques faites à Abraham, qui concernent sa propre personne : il deviendra une grande nation, sa descendance deviendra cette grande nation, et son nom sera grand. Et puis au verset trois, il y a un élargissement au monde entier : « Toutes les familles de la terre seront bénies en toi ». Et donc il y a déjà là les grandes lignes d'un vaste programme qui va concerner, en fin de compte, le monde entier. Et donc à l'époque de Paul, où on a le début d'une nouvelle œuvre de Dieu qui déverse maintenant son Esprit dans l'Église, il y a une nouvelle phase, ou un nouvel élément de ce projet de rédemption qui vient de s'accomplir.

— Dr. Mark Saucy

MOÏSE

Après Abraham, on en vient maintenant à Moïse, qui est lui aussi un représentant important de l'alliance.

Les termes de l'administration mosaïque de l'alliance sont résumés dans plusieurs passages, comme dans Exode, chapitres 19 à 24. Ils sont détaillés tout au long des livres du Lévitique et du Deutéronome. Avec Moïse, Dieu continue d'enrichir son alliance, en bâtissant sur ce qu'il a déjà communiqué dans l'administration abrahamique. Il confirme les promesses qu'il a faites à Abraham, dans des passages comme Deutéronome, chapitre 4, verset 31, et chapitre 7, versets 8 à 13. Il structure la nation d'Israël et lui donne sa loi pour la première fois sous une forme détaillée et codifiée. Et bien entendu, il encourage de nouveau les Israélites à poursuivre leur vocation qui consiste à bâtir son royaume dans le monde entier. Dans Deutéronome, chapitre 28, verset 1, Moïse dit ceci au peuple :

Si tu obéis bien à la voix de l'Éternel, ton Dieu, en observant et en mettant en pratique tous ses commandements que je te prescris aujourd'hui, l'Éternel, ton Dieu, te donnera la supériorité sur toutes les nations de la terre (Deutéronome 28.1).

À l'époque de Moïse, la terre était bien remplie, déjà, d'une multitude d'êtres humains qui portaient tous l'image de Dieu. Mais la terre n'était pas en condition d'être le royaume de Dieu, parce que l'humanité était en rébellion totale contre Dieu. Et donc, sous l'administration mosaïque de l'alliance, le peuple d'Israël était appelé à porter la rédemption aux nations par le message de vérité que Dieu lui avait confié pour qu'il l'incarne. En réussissant à assumer ce mandat, le peuple fidèle de Dieu pourrait régner en son nom sur toute la terre.

DAVID

Après Moïse, le prochain développement significatif de l'alliance se produit avec le roi David. L'administration davidique de l'alliance est décrite dans 2 Samuel, chapitre 7, et aux Psaumes 89 et 132. Sous la gouvernance de David, Dieu a confirmé l'administration mosaïque de l'alliance, mais il a aussi fait connaître que les plus grands bienfaits de l'alliance viendraient avec le règne de David et de sa descendance. Au Psaume 89, versets 4 et 5, il est dit ceci :

J'ai conclu une alliance avec mon élu ; j'ai fait un serment à David, mon serviteur : J'affermirai ta descendance pour toujours et bâtirai ton trône de génération en génération (Psaume 89.4-5).

JÉSUS

Après le roi David arrive celui qui était, et qui est, le dernier représentant notable de l'alliance : Jésus. Contrairement aux autres administrations de l'alliance, qui portent typiquement le nom de leur représentant, l'administration de Jésus est généralement appelée tout simplement « la nouvelle alliance ». Ce nom provient à l'origine de Jérémie, chapitre 31, verset 31, un passage qui est cité dans Hébreux, chapitre 8, verset 8. Le prophète Jérémie annonce que Dieu va un jour établir une alliance permanente et inviolable, dans laquelle son peuple serait certain de recevoir tous les bienfaits de l'alliance. Et la nuit où Jésus a été livré pour être crucifié, pendant le dernier repas, le Seigneur lui-même a dit que sa mort allait ratifier cette nouvelle alliance. Jésus s'adresse à ses disciples, et il leur dit, dans Luc, chapitre 22, verset 20 :

Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang, qui est répandu pour vous (Luc 22.20).

Les mots en hébreu et en grec qui sont traduits par l'adjectif « nouvelle » en français, sont les mots *chadash* [חָדָשׁ] en hébreu et *kainos* [καίνος] en grec. Ce sont des mots qui peuvent aussi bien être traduits par l'adjectif « renouvelée ». Et quand l'Écriture parle de la Nouvelle Alliance comme d'une administration de l'alliance de grâce, le sens est certainement celui d'une alliance « renouvelée ». L'idée, c'est que Dieu renouvelle, ou réaffirme, son alliance avec son peuple par le moyen d'une nouvelle administration. L'idée n'est pas qu'il abandonne l'alliance d'auparavant, qu'il avait jurée de maintenir.

Le fait que cette administration de l'alliance est un renouvellement de l'alliance de grâce est évident quand on considère ce qui est dit dans l'épître aux Hébreux, lorsque l'ancienne administration mosaïque de l'alliance de grâce est comparée à la nouvelle et dernière administration, sous la gouvernance de Christ. Par exemple, dans Hébreux, chapitres 5 à 7, le sacerdoce lévitique est mis en contraste avec le sacerdoce nouveau de Jésus, un sacerdoce qui ravive l'ordre de Melchisédek dans l'Ancien Testament, le fameux prêtre-roi. Hébreux, chapitre 8, se réfère à Jérémie, chapitre 31, pour montrer que la nouvelle alliance est meilleure que l'ancienne. Et le contexte de Jérémie, chapitre 31, nous montre clairement que cette prophétie annonce en fait le rétablissement et le renouvellement des bénédictions prévues sous l'administration mosaïque de l'alliance.

Dans Hébreux, chapitre 8, l'auteur introduit enfin le terme d'« alliance ». C'est l'alliance entérinée par le sacrifice du Seigneur Jésus. Notez bien ce que dit l'auteur : il dit que Jésus a un ministère supérieur, parce que maintenant, il est le médiateur d'une meilleure alliance, ce qui veut dire que l'alliance elle-même est meilleure. On pourrait comprendre par là qu'il y a une discontinuité par rapport à l'alliance précédente, et donc qu'il s'agit de deux alliances complètement différentes. Mais certains voient plutôt ici une continuité, un accomplissement de l'alliance de l'Ancien Testament. Dans ce chapitre 8, et dans les chapitres suivants, l'auteur parle de l'alliance qui a été annoncée par le prophète Jérémie au chapitre 31. Jérémie a dit que le jour venait où le Seigneur établirait une nouvelle alliance. Soyons très clair : pour Jérémie, c'était quelque chose qui devait se passer dans l'avenir. Donc il y a une question qui se pose. La nouvelle alliance, est-ce que c'est une continuation, ou est-ce que c'est quelque chose de complètement nouveau ? Il est là le dilemme. Les chrétiens ne sont pas tous d'accord sur cette question. Mon opinion personnelle, c'est que la nouvelle alliance s'inscrit dans la continuité de l'ancienne, parce que je pense que Dieu œuvre toujours à travers son peuple dans l'histoire du monde. C'était, autrefois, le peuple juif ; c'est maintenant le peuple auquel les païens se sont greffés. Le salut a toujours été par la grâce. La différence entre l'ancienne et la nouvelle alliance, c'est que dans l'Ancien Testament, Jésus ne s'est pas encore offert en sacrifice, et donc le peuple de l'Ancien Testament ne peut pas regarder en arrière pour contempler cette œuvre, comme nous pouvons le faire aujourd'hui. Nous avons une meilleure alliance, parce que le salut a été accompli, et parce que nous pouvons avancer sans crainte, étant donné que Jésus a déjà réalisé le pardon de tous nos péchés. L'alliance est donc meilleure, mais elle est aussi nouvelle, en quelque sorte, parce que nous n'avons plus tous les obstacles et toutes les règles que nous imposait la loi. Plus besoin de sacrifices ; plus besoin d'interdits alimentaires ; plus besoin de fêtes rituelles, etc. Tout nous est acquis dorénavant, par le moyen de la foi en Jésus. Donc à la fin du chapitre 8, l'auteur de l'épître aux Hébreux dit que la nouvelle alliance a rendu obsolète l'alliance précédente, et que ce qui

est obsolète et vieilli est sur le point de disparaître. L'ancienne alliance est désormais révolue, mais la continuité de cette alliance, c'est la nouvelle alliance.

— Dr. Alvin Padilla

La nouvelle alliance a le caractère d'un renouvellement, et cela est évident aussi dans Hébreux, chapitre 9, verset 15, où l'auteur dit ceci :

Christ est le médiateur d'une nouvelle alliance, afin qu'une mort ayant eu lieu pour le rachat des transgressions commises sous la première alliance, ceux qui sont appelés reçoivent la promesse de l'héritage éternel (Hébreux 9.15).

Comme ce verset nous l'indique, la « nouvelle » administration de l'alliance maintient une continuité avec la « première », ou « l'ancienne » administration. En l'occurrence, dans la nouvelle administration, la dette ancienne du péché est payée, et les promesses anciennes qui concernent l'héritage sont accomplies. Et tout cela se réalise par l'œuvre du médiateur.

La Nouvelle Alliance amène un enrichissement extrêmement significatif, en ce que le médiateur accomplit enfin les termes de l'alliance au profit de son peuple. Par exemple, il reçoit la circoncision abrahamique, dans Luc, chapitre 2, verset 21. Il défend et observe la loi mosaïque, d'après ce qui nous est dit dans Matthieu, chapitre 5, versets 17 à 19, dans Luc, chapitre 24, verset 44, et dans Romains, chapitre 8, verset 4]. Et il hérite de la fonction davidique du messie, comme on le voit d'après Matthieu, chapitre 1, versets 1 à 25.

De plus, en remplissant tous les termes de l'alliance, Jésus a hérité de toutes les bénédictions prévues dans l'alliance. Cela nous est expliqué dans Romains, chapitre 4, versets 3 à 25, dans Galates, chapitre 3, versets 14 à 16, et dans beaucoup d'autres passages. Mais ce qui est surtout frappant, c'est que Jésus a obtenu tous ces bienfaits pour les partager avec nous qui sommes son peuple fidèle. En Christ, qui est notre médiateur de l'alliance et notre représentant fédéral, toute la loyauté humaine requise par toutes les administrations de l'alliance est entièrement réalisée, et en Christ, ainsi, nous recevons toutes les bénédictions prévues dans toutes ces différentes administrations.

Christ n'a pas encore partagé avec nous tous les bienfaits qu'il nous a acquis. Mais l'apôtre Paul nous dit, dans Éphésiens, chapitre 1, versets 13 et 14, qu'il nous a bel et bien donné le Saint-Esprit comme gage de notre héritage futur. Et quand Jésus reviendra, alors il partagera tous ses bienfaits avec nous dans le royaume de Dieu qui sera établi pour toujours sur la terre. Cela arrivera lorsque la tâche de l'humanité, qui consiste à bâtir le royaume de Dieu, sera finalement terminée ; et elle le sera dans la nouvelle création qui nous est décrite dans Apocalypse, chapitre 21, verset 1, jusqu'au chapitre 22, verset 5. En attendant, le Saint-Esprit nous équipe pour cette tâche, et il prépare notre cœur à trouver pour toujours notre bonheur dans sa présence.

CONCLUSION

Dans cette leçon sur l'alliance de grâce, nous avons, dans un premier temps, considéré le conseil éternel de Dieu en le situant dans le temps, en le rapportant aux rôles des différentes personnes divines dans la Trinité, et en observant sa mise en application dans les faits, à travers l'alliance de grâce. Dans un deuxième temps, nous avons réfléchi à l'alliance de grâce sous l'angle de la providence de Dieu, en évoquant le péché des hommes, puis le rôle de Christ comme médiateur de l'alliance. Troisièmement, nous avons décrit les éléments de l'alliance de grâce, à savoir la bienveillance de Dieu, la loyauté des hommes, et les conséquences prévues en termes de bénédictions ou de malédictions. Enfin, quatrièmement, nous avons étudié l'administration de l'alliance de grâce sous la gouvernance d'Adam, de Noé, d'Abraham, de Moïse, du roi David et de Jésus.

Tout au long de cette série de leçons consacrée à l'anthropologie du point de vue théologique, nous avons pu retracer notre condition humaine depuis notre état d'origine en tant qu'images de Dieu dépourvues de péché, en passant par notre état maudit de pécheurs déchus, jusqu'à notre rédemption merveilleuse en Jésus-Christ. Nous avons aussi pu voir que tout ce que Dieu a fait pour nous au fil de l'histoire procède de sa bonté et de sa miséricorde. Avant de permettre que nous subissions les conséquences du péché, il avait décidé, d'avance, qu'il nous délivrerait. Et maintenant que nous sommes rachetés, il nous a mis dans une situation optimale pour attendre la pleine réalisation de son projet. Nous avons été équipés et habilités spirituellement pour pouvoir continuer de bâtir le royaume de Dieu, conformément au mandat que Dieu avait confié à nos premiers parents. Toutes nos transgressions ont été pardonnées, toutes les malédictions de l'alliance nous ont été retirées, de sorte que tout ce qu'il nous reste à faire maintenant, c'est louer notre Dieu pour son immense bonté, vivre dans la loyauté à son alliance, et porter nos regards par la foi sur tous les bienfaits qui nous attendent encore dans les nouveaux cieux et la nouvelle terre.